

PHOSTROL™ PRO

[booklet label]

FONGICIDE
USAGE COMMERCIAL
LIQUIDE

GROUPE	P07	FONGICIDE
--------	------------	-----------

FONGICIDE POUR LA RÉPRESSION DE LA BRÛLURE PYTHIENNE,
DE L'ANTHRACNOSE ET DE LA MICRODOCHIUM PLAQUE SUR LE GAZON

PRINCIPE ACTIF : Phosphites monobasique et dibasique de sodium, de potassium et d'ammonium 53,6 %

ATTENTION – IRRITANT CUTANÉ

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 33899
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 0,1-1050 L, vrac

Belchim Crop Protection Canada Inc.
104 Cooper Drive, Unité 3
Guelph ON N1C 0A4
1-866-613-3336

^{MC} PHOSTROL est une marque de commerce de Belchim Crop Protection Canada Inc.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier pour ce produit. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer ce produit. Faire en sorte qu'il ne puisse pas être absorbé par la peau. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de prendre de la gomme à mâcher, de fumer ou de se rendre aux toilettes. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément des vêtements de la maisonnée avant de les remettre.

Les applicateurs, les personnes qui s'occupent du mélange et du chargement et les autres personnes qui manipulent ce produit doivent porter : une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes et des lunettes de protection. Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle (ÉPI) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible. Entreposer et laver l'équipement de protection individuelle séparément des vêtements de la maisonnée.

NE PAS faire paître le bétail dans les champs traités, ni le nourrir du fourrage ou du foin traité.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de la température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produit non utilisés et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements..

Élimination du contenant

Contenant recyclable

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vidé rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Contenant réutilisable

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit frais et au sec, sécuritaire et bien aéré. Ne pas entreposer à proximité d'aliments destinées à la consommation humaine ou animale. Conserver les pesticides dans leur contenant d'origine. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Ne pas entreposer près de flammes nues.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, noter que le PHOSTROL PRO contient un fongicide du groupe P07. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au PHOSTROL PRO ou à d'autres fongicides du groupe P07. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le PHOSTROL PRO ou d'autres fongicides du groupe P07 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes agents pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Belchim Crop Protection Canada Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à PHOSTROL PRO chez l'agent pathogène. Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer ce produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Belchim Crop Protection Canada Inc. au 1-866-613-3336 ou à www.BelchimCanada.com.

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le PHOSTROL PRO pour la répression de la brûlure pythienne, de l'anthracnose et de la microdochium plaque sur le gazon.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatiques.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, les sources d'eau potable ni les habitats aquatiques en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

Application avec pulvérisateur de grandes cultures: **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

DIRECTIVES GÉNÉRALES

- NE PAS appliquer par voie aérienne.
- Pour le gazon, on peut retourner sur les lieux traités une fois que la solution pulvérisée a séché.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Avant de procéder au mélange, nettoyer la cuve du pulvérisateur en suivant les recommandations de nettoyage décrites sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir la cuve du pulvérisateur à moitié du volume d'eau désiré et mettre l'agitateur en marche.
3. Ajouter la quantité requise du PHOSTROL PRO dans la cuve.
4. Tout en poursuivant l'agitation, remplir la cuve jusqu'au niveau d'eau désiré.
5. Poursuivre l'agitation pendant le mélange et l'application. NE PAS laisser le mélange reposer sans agitation.
6. Après l'utilisation, rincer et nettoyer la cuve à fond. Rincer l'équipement de pulvérisation à fond après chaque usage et appliquer l'eau de rinçage sur la surface traitée.

DIRECTIVES POUR LES MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Belchim Crop Protection Canada Inc. au 1-866-613-3336 ou au www.BelchimCanada.com pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

MODE D'EMPLOI SUR LE GAZON			
Gazon	Pathogène	Dose (mL/100m ²)	Remarques
Terrains de golf, terrains de sport, gazonières et surfaces gazonnées municipales, industrielles et résidentielles.	Répression de la brûlure pythienne (<i>Pythium aphanidermatum</i>) et de l'anthracnose (<i>Colletotrichum cereale</i>)	130-260	Pour la répression préventive de la brûlure pythienne et l'anthracnose, commencer le traitement foliaire lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et le poursuivre à intervalles de 14 jours, si nécessaire. Utiliser de 4 à 20 L d'eau/100 m ² . Dans la gamme de doses indiquées, utiliser la dose la plus forte si la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée.
	Répression de la microdochium plaque (<i>Microdochium nivale</i>)	130	Pour la répression préventive de la microdochium plaque, commencer le traitement foliaire lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et le poursuivre à intervalles de 14 jours, si nécessaire. Utiliser de 4 à 20 L d'eau/100 m ² .
Ne pas tondre ni irriguer le gazon traité tant que la solution pulvérisée n'est pas sèche. Ne pas faire plus de 10 applications au cours d'une année.			

{ principal display panel }

PHOSTROL™ PRO

FONGICIDE
USAGE COMMERCIAL
LIQUIDE

GROUPE

P07

FONGICIDE

FONGICIDE POUR LA RÉPRESSION DE LA BRÛLURE PYTHIENNE,
DE L'ANTHRACNOSE ET DE LA MICRODOCHIUM PLAQUE SUR LE GAZON

PRINCIPE ACTIF : Phosphites monobasique et dibasique de sodium, de potassium et d'ammonium 53,6 %

ATTENTION – IRRITANT CUTANÉ

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 33899
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 10 L

Belchim Crop Protection Canada Inc.
104 Cooper Drive, Unité 3
Guelph ON N1C 0A4
1-866-613-3336

^{MC} PHOSTROL est une marque de commerce de Belchim Crop Protection Canada Inc.

{ base container label }

PHOSTROL™ PRO

FONGICIDE
USAGE COMMERCIAL
LIQUIDE

GROUPE

P07

FONGICIDE

FONGICIDE POUR LA RÉPRESSION DE LA BRÛLURE PYTHIENNE,
DE L'ANTHRACNOSE ET DE LA MICRODOCHIUM PLAQUE L'UTILISATION SUR LE GAZON

PRINCIPE ACTIF : Phosphites monobasique et dibasique de sodium, de potassium et d'ammonium 53,6 %

ATTENTION – IRRITANT CUTANÉ

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 33899
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 2 x 10 L

Belchim Crop Protection Canada Inc.
104 Cooper Drive, Unité 3
Guelph ON N1C 0A4
1-866-613-3336

^{MC} PHOSTROL est une marque de commerce de Belchim Crop Protection Canada Inc.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non-conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Aucun antidote spécifique n'est connu pour ce produit. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES: Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE OU UN
EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-336-2983***

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer ce produit. Faire en sorte qu'il ne puisse pas être absorbé par la peau. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de prendre de la gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément des vêtements de la maisonnée avant de les remettre.

Les applicateurs, les personnes qui s'occupent du mélange et du chargement et les autres personnes qui manipulent ce produit doivent porter : une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes et des lunettes de protection. Si

ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection individuelle (ÉPI) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Se laver à fond et mettre des vêtements propres dès que possible.

Entreposer et laver l'équipement de protection individuelle séparément des vêtements de la maisonnée. NE PAS faire paître le bétail dans les champs traités, ni le nourrir du fourrage ou du foin traité. Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température et du réglage de l'équipement d'épandage et du pulvérisateur.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION: Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Élimination du contenant. Contenant recyclable - NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Vider complètement le contenant dans la cuve du pulvérisateur. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vidé rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Contenant réutilisable - En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

ENTREPOSAGE: Conserver dans un endroit frais et au sec, sécuritaire et bien ventilé. Ne pas entreposer à proximité près des aliments de consommation humaine ou animale. Conserver dans le contenant d'origine. Ne pas utiliser ni entreposer dans les résidences ni à proximité de celles-ci. Ne pas entreposer à proximité de flammes nues.